



édito



Monsieur / Madame de

Chères M...
Le mois...
travaux d...
place d'un...
réfection...
travaux n...
notre cen...

Ces gran...
de mise...
pour offr...
et de loisi...
Ainsi l'an...
l'ancienne...
de rénov...
d'une ma...
pour l'ha...
musiques

Mais la c...
tous les q...
nous avo...
réunion d...
Général L...
Pimpevini...
sens que...
la sécurit...

Novembr...
trois exp...
spectacle...
proposé p...

Enfin, je...
cérémoni...
est fixé...
commém...
mondiale.

De la mémoire, de la culture et des grands travaux : voilà de quoi faire, encore et toujours avancer Marennes !

Flavie République
Richard Vallet

Animation musicale à l'école élémentaire « L'Oiseau de feu d'Igor Stravinsky »



Une classe de CE2 en pleine découverte de la musique classique.

Trois classes de l'école élémentaire participent depuis quelques semaines à une animation musicale menée par Anne-Marie Esnault de l'orchestre Poitou-Charentes. Par l'écoute de « L'Oiseau de feu » et des jeux musicaux de rythme et de chant, les élèves auront ainsi une connaissance de l'œuvre qui sera jouée par l'orchestre le samedi 14 janvier au Centre d'Animation et de Loisirs. Les élèves étaient constitués en petit orchestre, les uns au tambourin, les autres frappant dans les mains ou chantant. Accompagnés par la violoniste Laurence Bailly de l'orchestre Poitou-Charentes, ils ont reproduit la vigueur rythmique de la Danse infernale du roi Kastcheï. Une occasion pour eux de s'initier à l'art musical et aux nombreuses possibilités qui le caractérisent. Une autre séance a eu lieu le vendredi 2 décembre pour préparer les élèves au concert du 14 janvier.

La galerie d'exposition s'anime en décembre



La galerie d'exposition au 20 rue Le Terme accueillera successivement en décembre deux expositions aux genres différents mais tout aussi attirantes. Les amateurs de céramiques se régaleront de l'exposition de Caroline Minassian, du 1er au 16 décembre. Cette sculptrice-céramiste au parcours étonnant propose une œuvre foisonnante de grande imagination et de fantaisie ludique ouvrant les portes de la créativité et innovant dans ce qu'il est coutume d'appeler « la production manuelle ».

Pour plus d'informations : www.carolineminassian.com

Pour les autres, le rail club océan investira la galerie municipale du 17 au 26 décembre, pour y exposer une maquette dépôt de trains. Plusieurs locomotives (numériques), vapeur et diesel, circuleront de manière virtuelle sur les rails entourant ce dépôt. Le rail club océan a travaillé sans relâche depuis quelques mois pour terminer cette maquette à temps et accueillera tous les visiteurs, petits ou grands, pour leur expliquer en détail l'étendue de ses activités.

Pour plus d'informations : www.railclubocéan.canalblog.com



en attente

Marché de Noël

Cette année encore, «Bouge ton marché» avec le soutien de la commune a déployé beaucoup d'énergie pour mettre sur pied un marché de Noël complet, varié et animé le samedi 17 décembre toute la journée.

En plus des commerçants présents tout au long de l'année (que ce soit le mardi le jeudi ou le samedi) les Marennais auront l'opportunité de découvrir de nombreux autres produits.

Par ailleurs, afin d'animer l'intégralité de la place des Halles, l'association a fait appel à un animateur de rue pour créer l'événement et attirer un maximum de personnes sous les halles.

En parallèle, une tombola a été organisée avec tous les commerçants adhérents à l'association ajoutant de l'intérêt à la manifestation.

Au vu du succès rencontré par ces deux manifestations auprès des commerçants (il a même fallu refuser certaines demandes), nul doute que ce marché de Noël connaîtra le même engouement auprès des Marennais.

Inscription sur les listes électorales avant le 31/12

Rappel :

Les personnes que ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales (récemment majeures ou nouveaux arrivants), ont jusqu'au 31 décembre inclus pour demander leur inscription à la mairie. Sans cette démarche, elles ne pourront pas voter pour les prochaines élections : présidentielles et législatives qui auront lieu respectivement en mai et juin 2012.

Comment faire ?

Il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie, au 05 46 85 25 55 ou par courriel à mairie@marennes.fr



Comme beaucoup l'auront constaté, la rue Dubois-Meynardie fait, depuis quelques semaines, l'objet de travaux ayant entraîné provisoirement la fermeture de sa partie ouest à la circulation et au stationnement. Ces travaux constituent la première étape de la réfection complète de la rue ainsi que celle de la place des Halles. Afin de pénaliser le moins possible les commerçants du centre-ville et de réduire au maximum la gêne des riverains, la commune a établi, en accord avec les commerçants, un calendrier des travaux qui permettra au cœur de Marennes de continuer à respirer malgré ces lourds travaux.

Redynamisation du cœur de ville et revitalisation des commerces de proximité :

Concomitamment aux efforts qu'elle consacre à l'amélioration de la voirie communale, un crédit de 300 000 euros étant, chaque année depuis 2008, affecté à la réfection des voies du centre-ville et des différents hameaux, la commune s'est engagée dans une importante opération de redynamisation de son cœur de ville et de revitalisation des commerces de proximité. Cette opération d'aménagement urbain a débuté par la réfection complète de la rue Albert 1er et de la rue Fourgeaud. Elle va se poursuivre avec le réaménagement de la place des Halles et de la rue Dubois-Meynardie.

Le réaménagement de la place des Halles et de la rue Dubois-Meynardie qui comprend, outre la réfection complète des espaces publics (chaussée, trottoirs,...) avec les matériaux identiques à ceux déjà utilisés lors des aménagements des autres places et rues (afin de renforcer l'unité du cœur de ville), la réhabilitation de divers réseaux (assainissement des eaux pluviales, des eaux usées, réseau d'eau potable et réseau gaz), l'enfouissement des réseaux EDF, France Télécom, éclairage public.

Les travaux de réfection des réseaux : un préalable nécessaire aux opérations de réhabilitation des voies

Les réseaux, bien que peu voyants, constituent bien souvent une part importante de la réfection complète des voies. En effet, les administrés pourraient légitimement s'indigner s'ils constataient la réalisation de travaux de réfection des réseaux immédiatement après les réaménagements de rue, nécessitant de casser ce qui viendrait d'être réalisé. Ce serait du gaspillage d'argent public.

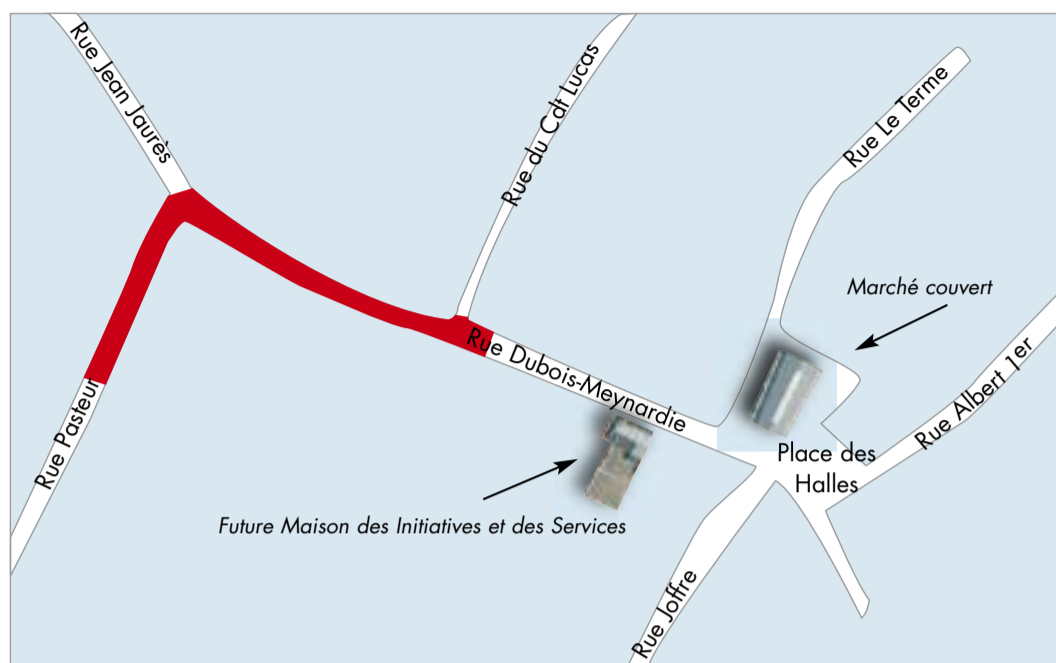
La commune profite donc des réaménagements de rue pour procéder systématiquement à la réfection des réseaux qui, bien souvent, compte-tenu de la date de leur installation, doivent être renouvelés, renforcés ou remis aux normes.

C'est le cas dans la rue Dubois-Meynardie et la place des Halles où la situation des réseaux est quelque peu disparate :

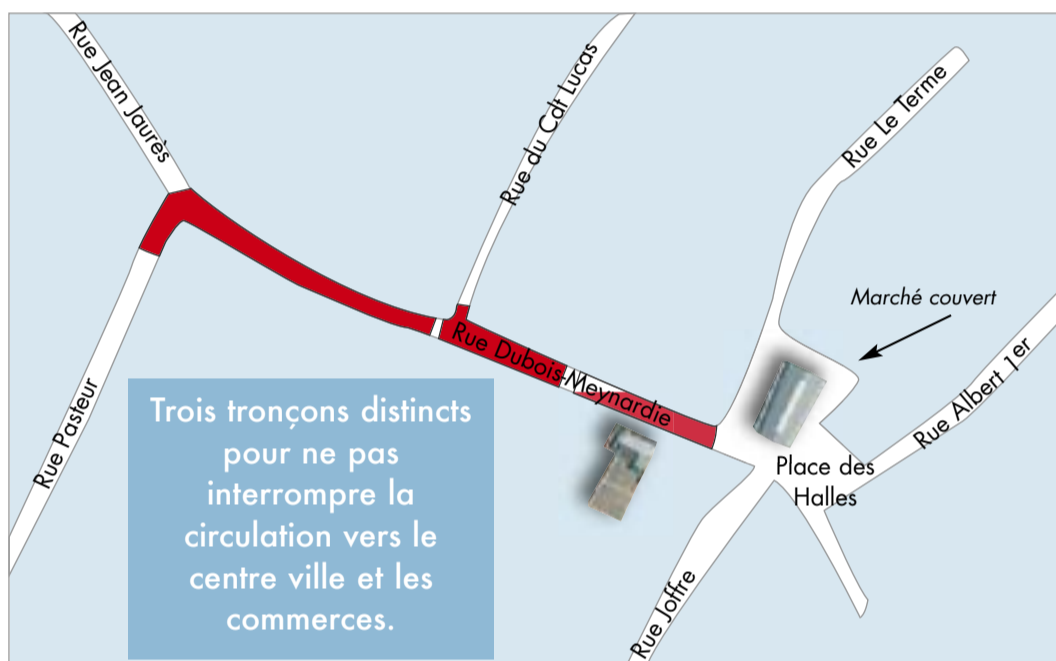
- Si le réseau d'assainissement des eaux pluviales existe dans la rue Dubois-Meynardie, dans la partie comprise entre la rue du Commandant Lucas et la place des Halles, et se trouve en bon état, il n'existait pas dans la partie de la rue comprise entre la rue du Commandant Lucas et la rue Jean Jaurès, certaines parcelles privées étant parfois inondées en cas de fortes pluies. C'est pourquoi ce tronçon de rue a fait l'objet de travaux en octobre-novembre. Par ailleurs, la mise en place de ce réseau a nécessité la mise en place du même réseau d'eaux pluviales rue Pasteur afin de renvoyer ces eaux de pluie dans le port ;
- Le réseau de distribution de gaz est un réseau vétuste avec des branchements anciens, et à une profondeur dans le sol insuffisante ;
- Le réseau électrique Haute Tension (l'appellation ancienne est « moyenne tension ») est un réseau ancien qui nécessite un renforcement ;
- Les réseaux électriques de télécommunication et d'éclairage public aériens seront mis en souterrain, compte-tenu de la qualité du futur aménagement. Cet enfouissement améliorant la qualité de fonctionnement des réseaux et faisant disparaître ces « toiles d'araignées » qui enlaidissent le paysage urbain ;
- La fibre optique va permettre de répondre aux besoins futures de la Maison des Initiatives et des Services, projet d'intérêt public en cours de réalisation, ainsi qu'à ceux du Centre communal d'action sociale, du relais d'accès au droit ou bien encore du cinéma).

Les étapes des travaux

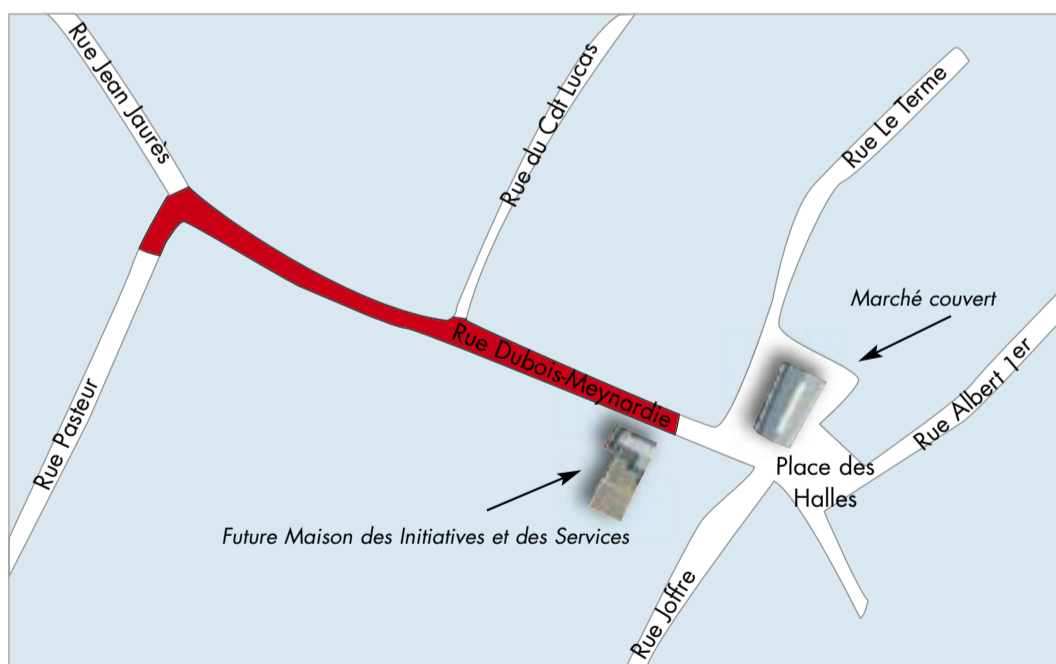
1. Construction du réseau d'assainissement des eaux pluviales
2. Réfection des réseaux « gaz et Haute tension » tranche I
3. Effacement des réseaux aériens, phase 2 de la réfection des réseaux « gaz et Haute Tension » et réseau fibre optique
4. Travaux de réhabilitation de la place du marché
5. Travaux de réhabilitation de la rue Dubois Meynardie



Construction du réseau d'assainissement des eaux pluviales : fin octobre 2011 à fin novembre 2011.



Effacement des réseaux aériens, réfection des réseaux gaz et Haute Tension, réseau fibre optique : février 2012 à juin 2012.



Travaux de réhabilitation de la rue Dubois-Meynardie : mi-janvier 2013 à mi-juin 2013.

- Période d'ouverture à la circulation et au stationnement.
- Période de fermeture à la circulation et au stationnement.

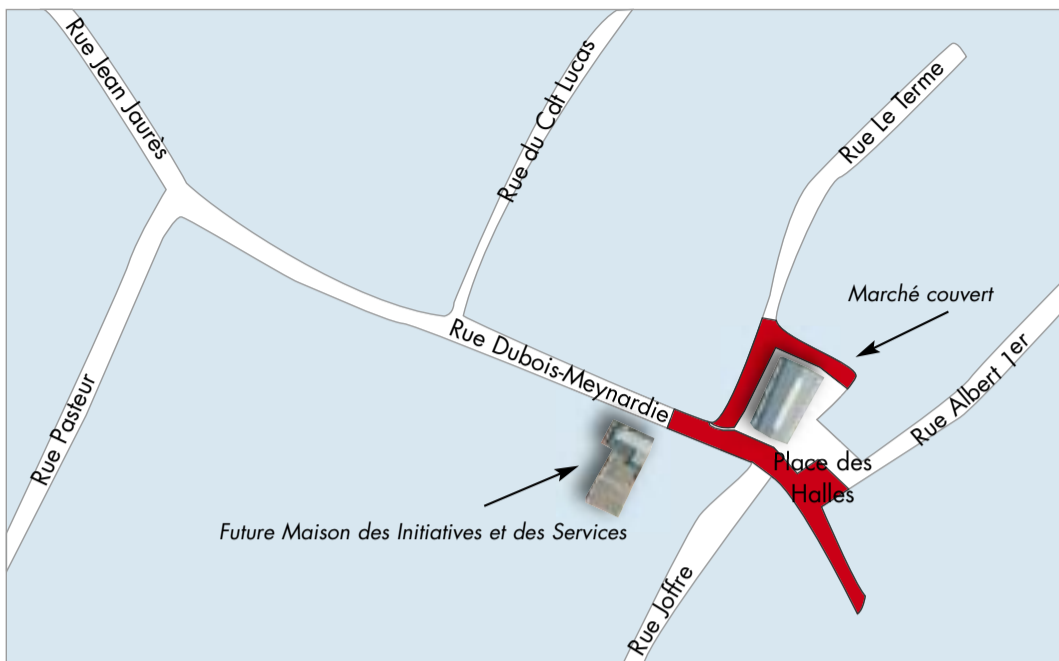
EN RÉSUMÉ

Ce calendrier, qui ne peut être que prévisionnel en raison des imprévu de chantier comprend cinq phases de travaux distinctes entre octobre 2011 et juin 2013 :

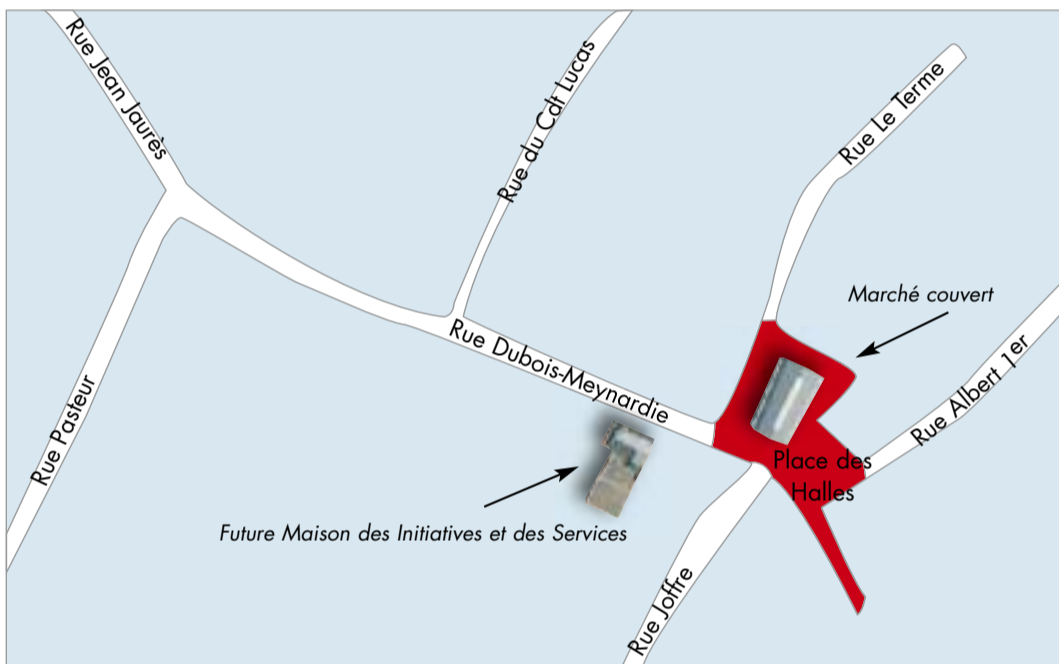
- 1. Construction du réseau d'assainissement des eaux pluviales**
Fin octobre 2011 à fin novembre 2011
- 2. Réfection des réseaux « gaz et Haute tension » tranche I**
Début janvier 2012 à fin janvier 2012

HALLES ET DE LA RUE DUBOIS-MEYNARDIE :

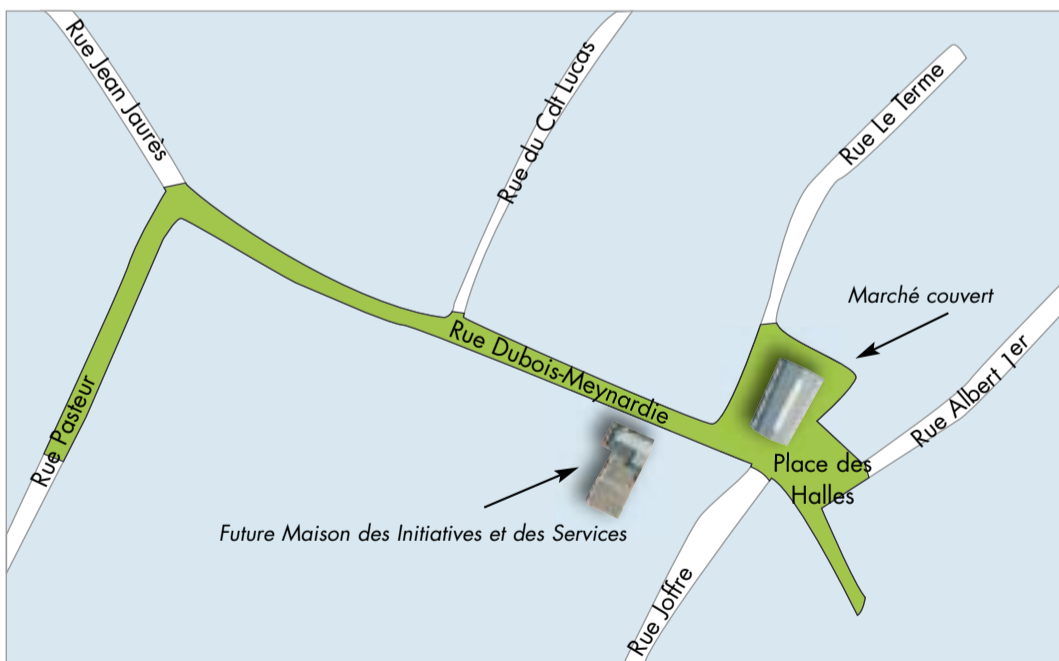
POUR UN ACCÈS CONTINU AU CENTRE-VILLE



Réfection des réseaux « gaz et Haute Tension » tranche I :
début janvier 2012 à fin janvier 2012.



Travaux de réhabilitation de la place des Halles :
mi-septembre 2012 à mi-décembre 2012.



Trois phases d'arrêt des travaux :
- fin novembre 2011 à début janvier 2012,
- mi-juin 2012 à début septembre 2012,
- mi-décembre 2012 à mi-janvier 2013.

La commune attentive aux commerçants :

Il est important de permettre au centre-ville de continuer à vivre pendant les travaux et aux commerçants de travailler dans les meilleures conditions possibles. C'est pour cette raison qu'un effort particulier sera fait pour que le place des Halles reste accessible aux véhicules. C'est également pour cette raison que les travaux feront l'objet de périodes de pause pendant lesquelles les marennais pourront effectuer leurs achats notamment de Noël dans les commerces de centre-ville.



La rue Dubois-Meynardie :

un aménagement similaire à la rue Albert 1^{er}

Si l'aménagement n'est pas encore défini, il est tout de même possible d'imaginer le rendu du réaménagement de la rue Dubois-Meynardie. En effet, les matériaux utilisés devraient être identiques afin de conserver une unité dans ce « nouveau » cœur de ville. Des trottoirs et une voie en béton lavé, un aménagement paysager de qualité et une redéfinition des espaces pour les différents usages. Les riverains et les commerçants, qui seront associés à la réflexion autour de l'aménagement, devraient certainement apprécier le choix de matériaux de qualité pour la nouvelle identité du centre-ville Marennais, la réfection de la rue Le Terme constituant la prochaine étape du réaménagement du cœur de ville.



A ce jour, les projets d'aménagement de la rue Dubois-Meynardie et de la place des Halles n'ont pas encore été arrêtés. Ils font actuellement l'objet d'études de la part du cabinet GHECO chargé de la maîtrise d'œuvre de ces importantes opérations. Une présentation des deux projets sera faite aux riverains ainsi qu'aux commerçants dans les prochains mois. Dans un bulletin municipal prochain, l'ensemble de cette opération de réaménagement de cœur de ville sera exposé à la population. En fonction du déroulement des travaux, des déviations seront mises en place pour un faciliter l'accès aux commerces du centre-ville. La commune attend des Marennais qu'ils continuent à fréquenter les commerces du centre-ville malgré les travaux.

3. Effacement des réseaux aériens, phase 2 de la réfection des réseaux « gaz et Haute Tension » et réseau fibre optique

Février 2012 à juin 2012

4. Travaux de réhabilitation de la place du marché

Septembre 2012 à mi-décembre 2012

5. Travaux de réhabilitation de la rue Dubois Meynardie

Janvier 2013 à juin 2013



> ANIMATION MANGA À LA MÉDIATHÈQUE

A l'initiative de l'équipe de la médiathèque, Dara, jeune auteur de manga, est venu à la rencontre de son public.

Il a passé la matinée en compagnie des classes de 4ème du Collège Jean Hay, à qui il a présenté le genre manga, son parcours dans le monde du graphisme, et le travail réalisé pour son dernier opus, «*Appartement 44*».

Il s'est ensuite rendu dans la classe de CM2A de Mme Favreau Guichard et a donné un cours de dessin qui restera gravé dans la mémoire des élèves de cette classe.

A 17h, il est venu dédicacer ses œuvres dans l'enceinte de la médiathèque, où de nombreux fans l'attendaient. La séance a dû même être prolongée à cause de l'affluence.



Les élèves s'exercent à l'art de la bande-dessinée.

EN DIRECT DE LA MÉDIATHÈQUE

Concours de dessin sur Noël du 03/12 au 23/12 :
ballotins de chocolat et livres à gagner

3/12 à 10h30 : A petits pas comptés, spectacle de Bruno Walerski, conteur musicien (voir les affiches que je t'ai données ce jour) : pour les enfants de 2 à 6 ans

7/12 à 9h45 à la crèche : «*Bientôt Noël !* » 0/3 ans

7/12 de 10h à 12h : ludothèque

13/12 à 9h30 : Quand les bébés bouquinent «*Bientôt Noël !* » 0/3 ans

14/12 à 10h30 : Heure du conte «*Dans 10 jours, c'est Noël !* » 3/7ans

21/12 de 10h à 12h : ludothèque



> 12 AGENTS RECENSEURS POUR LE RECENSEMENT

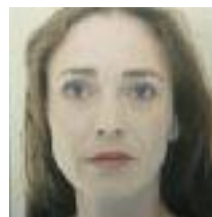
A l'occasion du recensement de la population de la commune qui se déroulera du 19 janvier 2012 au 18 février 2012, la Mairie a procédé au recrutement de 12 agents recenseurs. Comment les reconnaître ? Facile ! Tous les agents recenseurs seront munis d'une carte tricolore avec leur photographie.



Aliénor
Cottureau



Aurélie
Cugnier



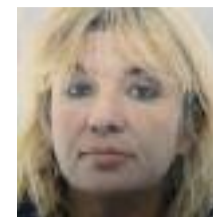
Laurence
Bordas



Jean-Jacques
Poiriez



Bernard
Boudeau



Fabienne
Thomas



Jeanine
Renaud



Brigitte
Privat



Bernard
Colin



Raymond
Le Doeuf



Robert
Picard



Carol
Monbeig

Comment le recensement va-t-il se dérouler ?

Du 4 au 11 janvier, les agents recenseurs distribueront dans toutes les boîtes aux lettres de la commune à distribuer une notice d'information présentant l'organisation du recensement, la confidentialité de cette opération, le lieu où se faire recenser,.... Par ailleurs, il s'agira pour les agents recenseurs d'une tournée de reconnaissance.

A partir du 19 janvier, démarrage officiel du recensement. Les agents recenseurs se déplaceront dans tous les foyers pour remettre les imprimés que les marennais devront remplir (avec l'aide des agents recenseurs si nécessaire).

A quoi sert le recensement de la population ?

Le recensement qui, dans les ville de moins de 10 000 habitants comme Marennes, a lieu tous les cinq ans, permet de disposer de connaissances plus précises de la population pour mieux répondre à ses besoins (équipements publics, logements,...) Ce recensement est réalisé conjointement par la commune et par l'INSEE (Institut National de la Statistiques et des Etudes Economiques).

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de loi du 7 juin 1951, c'est une obligation. Merci d'offrir aux agents recenseurs les meilleures conditions d'accueil.

EN BREF...

Téléthon :

Merci à tous !

Merci à toutes les associations qui ont participé à ce téléthon : K Danser, La Compagnie Ballet Alcyon, Tous en Piste, Atelier Créatifs Marennais, Chemin d'Étoiles, Body Center, Joëlle Lethuaire et ses amies.

Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 15 décembre à 20 heures à l'Hôtel de ville.

Mauvaise réception TNT,

une pétition disponible à la mairie

En raison de la mauvaise réception de la TNT dans certains quartiers de Marennes, la municipalité a mis à disposition des Marennais une pétition, à signer à l'accueil de la mairie. Vous pouvez participer jusqu'au 31 décembre 2011. Cette pétition sera envoyée, le 2 janvier 2012, conjointement à celle de Rochefort, au Ministère de la Culture et au Conseil supérieur de l'Audiovisuel.

Dégradations liées à la sécheresse : la mairie collecte les constats de dégradations

Certaines habitations ont souffert de la sécheresse au cours des derniers mois. Tous les Marennais peuvent venir signaler ces dégradations (fissures notamment) à l'accueil de l'hôtel de ville afin que la commune sollicite de l'Etat la reconnaissance de commune victime de catastrophe naturelle.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN DÉCEMBRE

Le 8 décembre à 20h30

THEATRE ONE MAN SHOW

«*Le ventre de papa* »

Organisé par Marennes Art et Culture.
Comédie douce-amère, écrite et jouée par Laurent ROGERO.

Durée: 1h15

L'ESTRAN

Tél : 05 46 85 21 41

Le 10 décembre à 15h00

CONNAISSANCE DU MONDE

«*De l'Alaska aux Andes* »

L'ESTRAN

Tél : 05 46 85 21 41

Le 11 décembre à partir de 15h00

THÉ DANSANT

Animé par Christian. Pâtisseries - buvette
Centre d'animation et de loisirs

Tel : 05 46 02 26 96

Le 14 décembre à 16h00

SPECTACLE DE NOEL

Organisé par le Comité des Fêtes avec la compagnie "Note à Note".
Entrée gratuite. A l'issue du spectacle :

Distribution de friandises

en compagnie du Père Noël

Centre d'Animation et de Loisirs

Tél : 05 46 85 37 46

Le 15 décembre à 20h00

CONSEIL MUNICIPAL

Tél : 05 46 85 25 55

Le 17 décembre toute la journée

MARCHÉ DE NOËL

Place des Halles et marché couvert.

Le 17 décembre à 21h00

LOTO DE L'ASPT - SOURIRE POUR TOUS

Nombreux lots - tombola - buvette
Centre d'animation et de loisirs

Tél : 05 46 85 31 57

Le 18 décembre

EXPOSITION

Petite galerie - 29 rue Régnier.

Tel : 06 19 13 68 06

Le 18 décembre à 14h30

LOTO DE L'AVENIR DE MARENNES

Centre d'animation et de loisirs

Tel : 05 46 85 63 10

Le 21 décembre de 8h00 à 13h00

DON DU SANG

Centre d'Animation et de Loisirs

Tél : 05 46 85 24 88

Le 21 décembre à 15h00

UN SPECTACLE ET UN FILM "LE MONDE DE FÉLIX"

Organisé par Ciné Passion
Cinéma l'Estran

Tél : 05 46 76 37 65

Le 31 décembre de 22h00 à 5h00

RÉVEILLON DANSANT

Soirée organisée par Christian,

Entrée 30€ Réservations au 05 46 97 12

00 ou au 05 46 02 26 96

Centre d'animation et de loisirs

Tél : 05 46 97 12 00

